

# socobois

depuis 1999

TÉL : 05 65 20 44 44

E-MAIL : [cahors@socobois.net](mailto:cahors@socobois.net)

[www.socobois.net](http://www.socobois.net)

50, RUE CLEMENCEAU - 46000 CAHORS

1999 - 2020  
à votre service  
depuis + de 20 ans

Date de visite : 02/06/2020

Donneur d'Ordre

Cabinet FAUGERE LAVIGNE

288, quai Champollion - BP 72

46000 CAHORS

## Dossier de Diagnostics Techniques

Réf. : 20-82739-PAUMARD



Termite



Amiante



Plomb



DPE



Electricite



GAZ



Mesurage



Risques



### PROPRIÉTAIRE

Monsieur PAUMARD Sacha

Lieu Dit Laucat  
46800 LE BOULVÉ

Réf. Donneur d'Ordre :

### BIEN

Maison d'habitation

lieu dit Laucat  
46800 LE BOULVÉ

Etage :  
N° lot(s) :

|   |                              |
|---|------------------------------|
| Propriétaire : <b>Monsieur PAUMARD Sacha</b>            | <b>NOTE DE SYNTHÈSE</b>      |
| Type de bien : <b>Maison d'habitation</b>               |                              |
| Adresse :<br><b>lieu dit Laucat<br/>46800 LE BOULVÉ</b> | <b>Réf. 20-82739-PAUMARD</b> |

**MESURAGE**► **Total : 148,16 m<sup>2</sup>**

## MESURAGE « LOI CARREZ »

### ATTESTATION DE SUPERFICIE PRIVATIVE

Loi 96-1107 du 18 décembre 1996 et décret n° 97-532 du 23 mai 1997.

| A DÉSIGNATION DU BÂTIMENT |  |
|---------------------------|--|
| Nature du bâtiment :      | Maison d'habitation  |
| Nombre de Pièces :        |  |
| Etage :                   |  |
| Numéro de lot :           |  |
| Référence Cadastrale :    | NC   |
| Adresse :                 | lieu dit Laucat 46800 LE BOULVÉ                              |
| Bâtiment :                |  |
| Escalier :                |  |
| Porte :                   |  |
| Propriété de:             | Monsieur PAUMARD Sacha<br>Lieu Dit Laucat<br>46800 LE BOULVÉ |
|                           | <b>Mission effectuée le : 02/06/2020</b>                     |
|                           | N° Dossier : 20-82739-PAUMARD C                              |

| B RÉSULTAT DU MESURAGE  |
|---|
| <p><i>La superficie privative du bien ci-dessus désigné, est de :</i></p> <p><b>Total : 148,16 m<sup>2</sup></b></p> <p><i>(Cent quarante-huit mètres carrés seize)</i></p> |

| C DÉTAIL DES SURFACES PAR LOCAL |       |                             |                           |
|---------------------------------|-------|-----------------------------|---------------------------|
| Pièce ou Local                  | Etage | Surface Loi Carrez          | Surface Hors Carrez       |
| Pièce n°1                       | RdC   | 80,36 m <sup>2</sup>        | 0,00 m <sup>2</sup>       |
| Pièce n°2                       | RdC   | 55,60 m <sup>2</sup>        | 0,00 m <sup>2</sup>       |
| Pièce n°3                       | RdC   | 12,20 m <sup>2</sup>        | 0,00 m <sup>2</sup>       |
| <b>Total</b>                    |       | <b>148,16 m<sup>2</sup></b> | <b>0,00 m<sup>2</sup></b> |

| D OBSERVATIONS |
|----------------|
| Néant          |

La présente mission rend compte de l'état des superficies des lots désignés à la date de leur visite. Elle n'est valable que tant que la structure et la disposition des pièces ne sont pas transformées par des travaux. La vérification de la conformité au titre de propriété et au règlement de copropriété n'entre pas dans le cadre de la mission et n'a pas été opérée par le technicien. Le présent certificat vaut uniquement pour le calcul de la surface totale. Le détail des surfaces ne vous est communiqué par SOCOBOIS qu'à titre indicatif.

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.

**socobois**

— depuis 1999 —

TÉL : 05 65 20 44 44

E-MAIL : [cahors@socobois.net](mailto:cahors@socobois.net)

[www.socobois.net](http://www.socobois.net)

50, RUE CLEMENCEAU - 46000 CAHORS

1999 - 2020  
à votre service  
depuis + de 20 ans

**MESURAGE**



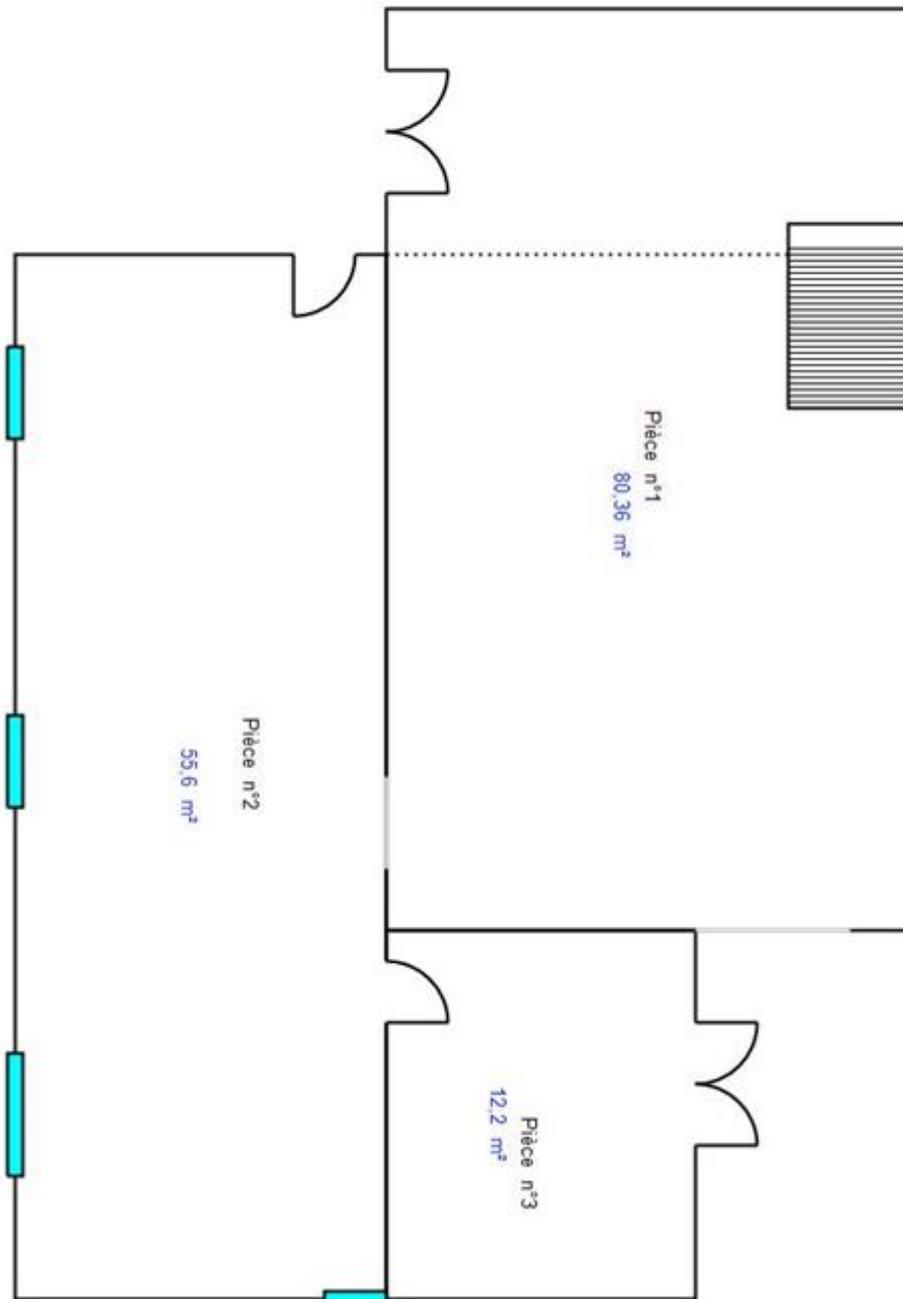
Etabli le : 02/06/2020

Nom du responsable : JOURDON Eric

Nom du technicien : Sébastien MARTINEZ

DOCUMENTS ANNEXES

Croquis N°1



**ANNEXES****ATTESTATION DE COMPETENCE 2020****socobois****ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

*conformément à l'article R. 271-3  
du Code de la Construction et de l'Habitation*

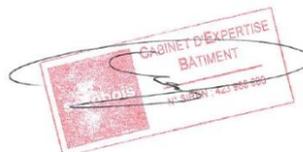
Le Diagnostiqueur Immobilier certifié, atteste sur l'honneur :

- être en situation régulière au regard de l'article L. 271-6 du Code de la construction et de l'habitation ;
- disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des Etats, Constats et Diagnostics composant le présent dossier.

Conformément à l'article L. 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation :

- le Diagnostiqueur Immobilier certifié, a souscrit une assurance permettant de couvrir les conséquences d'un engagement de sa responsabilité en raison de ses interventions ;
- le Diagnostiqueur Immobilier certifié, n'a aucun lien de nature à porter atteinte à son impartialité et à son indépendance ni avec le propriétaire ou son mandataire, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il lui est demandé d'établir l'un des Etats, Constats ou Diagnostics composant le présent dossier.

Attestation établie le 1<sup>er</sup> janvier 2020.



**ATTESTATION D'ASSURANCE 2020****ALLIANZ RESPONSABILITE CIVILE DES ENTREPRISES DE SERVICE**

La société ALLIANZ IARD certifie que :

SOCOBOIS  
2 AVENUE VICTOR HUGO  
12000 RODEZ

Est titulaire d'une police d'assurance Responsabilité civile Activités de services N°55756556 qui a pris effet le 01/01/2016.

Ce contrat, a pour objet de :

- Satisfaire aux obligations édictées par l'ordonnance n°2005 - 655 du 8 juin 2005 et son décret d'application n°2006 - 1114 du 5 septembre 2006, codifié aux articles R212-4 et L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que ses textes subséquents ;
- Garantir l'assuré contre les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'il peut encourir à l'égard des tiers du fait de ses activités professionnelles déclarées aux Dispositions Particulières à savoir :
  - ERNMT, ESRIS
  - EXAMENS VISUELS APRES TRAVAUX de 1ère et 2nde restitution (norme NFX 46-021)
  - Le constat des Risques d'exposition au plomb
  - Repérage d'amiante avant transaction, contrôle périodique amiante
  - Dossier technique amiante
  - Etat de l'installation intérieure d'électricité et de gaz
  - Présence de termites et autres insectes xylophages
  - Diagnostic Performance Energétique (DPE)
  - Mesurage Loi Carrez
  - Mesurage Loi Boutin
  - Calcul des millièmes de copropriété
  - Diagnostic Radon
  - Loi S.R.U.
  - Certificat des travaux de réhabilitation dans le neuf et l'ancien (Dispositions Robien & Borloo)
  - Etat du dispositif de sécurité des piscines
  - Certificat de logement décent
  - Etat des lieux locatifs
  - Certificat aux normes de surface et d'Habitabilité et Prêt à Taux Zero
  - Etat descriptif de division
  - Repérage d'amiante avant / après travaux et démolition
  - Présence de champignons lignivores
  - Repérage de plomb avant / après travaux et démolition

Le montant de la garantie Responsabilité Civile Professionnelle est de 1 300 000,00 € par sinistre et 1 500 000,00 € par année.

Le présent document, établi par ALLIANZ, est valable jusqu'au 31/12/2020 sous réserve du paiement des cotisations. Il a pour objet d'attester l'existence d'un contrat. Il ne constitue toutefois pas une présomption d'application des garanties et ne peut engager ALLIANZ au-delà des clauses, conditions et limites du contrat auquel il se réfère. Les exceptions de garantie opposables au souscripteur le sont également aux bénéficiaires de l'indemnité (résiliation, nullité, règle proportionnelle, exclusions, déchéances, ...).

Toute adjonction autre que le cachet et la signature du représentant de la Société est réputée non écrite.

Fait à Lyon le 18/12/2019  
Pour ALLIANZ  
Hélène MONCHEAUX



Allianz IARD – Entreprise régie par le Code des assurances.  
Société anonyme au capital de 938 787 416 euros - Siège social : 1 cours Michelet - CS 30051 – 92076 Paris La Défense CEDEX - 542 110 291  
RCS Paris